



Abidjan, le 06 MAI 2026

## LE CABINET



03918

N° \_\_\_\_\_ /MEFB/DGTCP/DA

## AVIS DE CONCOURS

Il est ouvert un concours international d'entrée au cycle « Master Professionnel en Assurance » de l'Institut International des Assurances de Yaoundé (République du Cameroun).

Les conditions de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être titulaire de l'un des diplômes suivants :
  - Maîtrise en Sciences et Techniques d'Assurances (MST-A) de l'IIA ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
  - Maîtrise des facultés à orientations juridiques, économiques ou mathématiques ;
  - Master 1 à orientations juridiques, économiques, mathématiques ou technologiques ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
  - Master 1 en Sciences et Techniques Comptables et Financières ;
  - Licence à orientations juridiques, économiques, comptables, mathématiques ou technologiques ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA + une (1) année d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
  - Licence professionnelle en assurance + une (01) année d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme.
- les diplômes ci-dessus cités doivent avoir été délivrés par les universités et grandes écoles agréées par les Etats membres.
- être âgé(e) de 18 ans au moins à 30 ans à la date du concours et à 40 ans au plus pour les candidats pouvant justifier d'une expérience professionnelle de deux (02) années au moins ;
- Avoir été présenté par son Etat d'origine.

.../...



Le dossier de candidature est composé comme suit :

- une demande adressée au Directeur des Assurances ;
- une copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- une copie légalisée des diplômes, titres et attestations ;
- un justificatif de l'expérience professionnelle pour les titulaires de licence et candidats figurant dans la tranche d'âge de 31 à 40 ans ;
- la justification du paiement des frais du concours.

Le candidat devra s'acquitter d'un droit de concours de dix mille (10. 000) F CFA. Ce dossier doit être déposé au plus tard le 23 juin 2026 à 16 heures 30 mn à la Direction des Assurances, sise aux II Plateaux Vallons, intersection des Rues J99 et J14.

Le calendrier du concours se présente comme suit :

- mardi 07 juillet 2026 : de 08 heures à 11 heures (TU)  
Epreuve de Culture Générale et Français ;
- mercredi 08 juillet 2026 : de 08 heures à 11 heures (TU)  
Epreuve de Droit ou d'Economie ou de Techniques d'Assurances ou de Mathématiques, Statistiques et Calcul de Probabilité ou de Comptabilité (au choix du candidat).

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter la Direction des Assurances, Tel : 27 22 40 95 95/94 ; E-mail : [dnacotedivoire@tresor.gouv.ci](mailto:dnacotedivoire@tresor.gouv.ci) .

